

AUTORISATION PARENTALE DE SCOLARISATION

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

(Pour les parents séparés, avec ou sans jugement, le parent dépositaire de la demande d'inscription doit fournir cette autorisation parentale écrite du parent détenteur de l'autorité parentale ne faisant pas partie du foyer)

Je soussigné(e) *, Monsieur/Madame (nom et prénom)

Domicilié(e) au (adresse complète) :

.....
.....

Atteste sur l'honneur détenir l'autorité parentale pour l'enfant (nom et prénom) :

.....

J'autorise Monsieur/Madame (nom et prénom)

à scolariser notre enfant dans une école publique à Villemomble.

Autorisation établie pour servir et valoir ce que de droit.

Le / /

A

Signature du responsable légal déclarant :

(*) joindre une photocopie de la pièce d'identité du déclarant